



CULTIVONS LES RÉUSSITES

— Saligny sur Roudon —

CAP_a MARÉCHAL FERRANT

Je serai Maréchal-Ferrant

Une formation, un savoir-faire, une passion.



- Je serai un artisan Chef d'entreprise
- Je serai un "homme/femme de cheval"
- Je serai indépendant
- Je serai un conseiller clientèle
- Je serai responsable autonome et reconnu

L'alternance :

- 50 % école
- 50 % entreprise

178, route de Monétay

03470 SALIGNY SUR ROUDON

04 70 42 22 76 - mfr.saligny@mfr.asso.fr

www.mfrsaligny.fr



Le Mot du Président

Madame, Monsieur,

Ce guide a été conçu pour vous aider à mieux comprendre le fonctionnement d'une Maison Familiale Rurale. Chaque MFR accueille des jeunes en formation, accompagnés par une équipe pédagogique et éducative engagée. Les partenaires professionnels et les familles sont pleinement intégrés dans ce parcours en alternance, qui repose sur une collaboration étroite entre tous les acteurs.

En inscrivant votre enfant dans notre établissement, vous avez fait le choix d'une structure à taille humaine, qui valorise les parcours personnalisés. Grâce à l'alternance, votre jeune découvrira le monde professionnel, ses exigences, et pourra construire son projet de vie, tant personnel que professionnel.

Notre MFR est gérée sous forme associative et fonctionne comme un organisme privé sous contrat avec le Ministère de l'Agriculture. Cette inscription vous rend membres de notre association familiale, vous offrant la possibilité de vous investir activement dans la vie du mouvement des MFR.

Tout est mis en œuvre pour donner aux jeunes l'envie de s'engager pleinement dans leur formation. La vie en collectivité leur permet d'acquérir des repères, de développer leur autonomie et de devenir des adultes responsables, capables de faire des choix éclairés.

Le conseil d'administration, l'ensemble du personnel, vous parents, ainsi que les maîtres de stage et d'apprentissage : c'est ensemble que nous accompagnerons vos jeunes vers leur réussite, professionnelle et personnelle.

Jean Marc VENIANT
Président de la MFR de Saligny sur Roudon



un dialogue sur l'expérience de l'alternance

L'équipe éducative



Notre équipe est composée de professionnels engagés, à l'écoute des jeunes et des familles, et mobilisés pour offrir un accompagnement de qualité.

Le Directeur

- Pilote le projet associatif, assure la gestion globale de l'établissement et représente la MFR auprès des partenaires.

Formateurs et formatrices

- Assurent les cours, les suivis en entreprise, les projets pédagogiques et les animations éducatives.

Équipe administrative

- Gestion des inscriptions, des contrats, des conventions, du suivi des dossiers et de la communication avec les familles et les partenaires.

Vie résidentielle, Entretien et restauration

- Une équipe dédiée au bien-être des jeunes qui veille à garantir le bon déroulement de la vie à l'internat, l'accueil, la sécurité et une ambiance conviviale.

Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est l'organe décisionnel de la MFR. Il veille à la bonne gestion de l'établissement, à la mise en œuvre du projet associatif, et à l'adéquation des actions menées avec les besoins du territoire.

Ses missions principales :

- Définir les orientations stratégiques de la MFR
- Valider le budget et suivre les finances
- Recruter et accompagner le directeur
- Soutenir les équipes pédagogiques et administratives
- Représenter la MFR auprès des partenaires et institutions

Le Conseil est composé de membres bénévoles issus de différents horizons :

- Parents d'élèves
- Professionnels du monde rural et agricole
- Représentants d'organismes partenaires
- Anciens élèves ou membres engagés dans la vie locale

Cette diversité garantit une vision partagée et ancrée dans les réalités du terrain.

Le Conseil d'Administration incarne les valeurs fondatrices des MFR :

- Engagement associatif
- Proximité avec les jeunes et les familles
- Ancrage territorial
- Innovation éducative

Transport

La Région met en place une navette pour les élèves entre la gare de Moulins et la MFR de Saligny-sur-Roudon, assurée les lundis matin et vendredis après-midi. Les inscriptions se font en ligne sur le site :

<https://www.laregionvoustransporte.fr/departements/transports-scolaires-de-lallier>

Pour les apprentis et les élèves non domiciliés dans le département, il est nécessaire de compléter un imprimé et de le retourner à l'Antenne régionale des transports de l'Allier.

Pour les élèves dont aucun train n'arrive à Moulins avant 9h30, un ramassage peut être organisé depuis la gare de Dompierre-sur-Besbre (Sept-Fons), avec facturation des trajets à la famille.

L'internat, les horaires

La vie de groupe est une composante essentielle du projet éducatif. L'internat est lieu de développement et d'apprentissage de la vie en collectivité. C'est un lieu où le jeune va devenir de plus en plus autonome.

L'hébergement se fait en chambre collective. Les jeunes sont responsables de l'entretien, de la propreté des locaux et de leurs affaires.

Les cours débutent le **lundi à 10h45** et se terminent le **vendredi à 15h30**, soit **35 heures de formation par semaine**. Du mardi au jeudi, les journées sont rythmées comme suit :

- | | |
|-------------------------|---|
| • 6h30 : Lever | • 18h00 – 18h45 : Étude ou services |
| • 7h00 : Petit déjeuner | • 19h00 – 20h00 : Repas et services |
| • 8h00 – 12h15 : Cours | • 20h00 – 21h00 : Veillée |
| • 12h15 – 13h30 : Repas | • 21h00 : Montée au dortoir
(variable selon les activités) |
| • 13h30 – 17h30 : Cours | • 22h00 : Extinction des lumières |
| • 17h30 – 18h00 : Pause | |

Exemple de planning annuel

N°	Début	Fin	4 EA	3 EA	2nde PA	1ere	Term	CAPA 1	CAPA 2	CAPA Ad	BTSA 2 ACS/Agri	CAPa MA 1
36	31/08/2026	05/09/2026	X	1	1	X	1 (4)	X	Stage	X	1	X
37	07/09/2026	12/09/2026	1	Stage	Stage	1	2	X	Stage	X	2	X
38	14/09/2026	19/09/2026	Stage	2	Stage	Stage	Stage	1	1	1	Stage	1
39	21/09/2026	26/09/2026	2	Stage	2	2	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage
40	28/09/2026	03/10/2026	Stage	3	Stage	3	3	Stage	Stage	Stage	3	Stage
41	05/10/2026	10/10/2026	3	Stage	3	Stage	4	2	2	2	4	2
42	12/10/2026	17/10/2026	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage
43	19/10/2026	24/10/2026	Vacances	Vacances	Vacances	Vacances	Vacances	Vacances	Vacances	Vacances	Stage	Stage
44	26/10/2026	31/10/2026	4	Stage	4	4	Stage	Stage	3	3	5	3
45	02/11/2026	07/11/2026	Stage	4	Stage	Stage	5	Stage	Stage	Stage	6	Stage
46	09/11/2026	14/11/2026	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage	4	Stage	Stage
47	16/11/2026	21/11/2026	5	Stage	5	Stage	6	3	4	Stage	Stage	4
48	23/11/2026	28/11/2026	Stage	5	Stage	5	7	4	Stage	5	7	Stage
49	30/11/2026	05/12/2026	6	Stage	Stage	6	Stage	Stage	Stage	Stage	8	Stage
50	07/12/2026	12/12/2026	Stage	6	6	Stage	8	5	5	6	Stage	5
51	14/12/2026	19/12/2026	7 (4)	Stage	Stage	7 (4)	Stage	Stage	Stage	7	Stage	Stage
52	21/12/2026	26/12/2026	Vacances	Vacances	Vacances	Vacances	Vacances	Vacances	Vacances	Vacances	Stage	Stage
53	28/12/2026	02/01/2027	Vacances	Vacances	Vacances	Vacances	Vacances	Vacances	Vacances	Vacances	Stage	Stage
01	04/01/2027	09/01/2027	Stage	7	7	Stage	9	6	Stage	Stage	9	6
02	11/01/2027	16/01/2027	8	Stage	Stage	8	Stage	Stage	6	8	10	Stage
03	18/01/2027	23/01/2027	Stage	8	8	Stage	10	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage
04	25/01/2027	30/01/2027	9	Stage	Stage	9	Stage	7	Stage	9	Stage	7
05	01/02/2027	06/02/2027	Stage	9	Stage	Stage	11	Stage	7	Stage	11	Stage
06	08/02/2027	13/02/2027	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage
07	15/02/2027	20/02/2027	10	Stage	9	10	Stage	8	Stage	10	12	8
08	22/02/2027	27/02/2027	Vacances	Vacances	Vacances	Vacances	Vacances	Vacances	Vacances	Vacances	Stage	Stage
09	01/03/2027	06/03/2027	Stage	10	Stage	11	12	Stage	8	11	13	Stage
10	08/03/2027	13/03/2027	11	Stage	Stage	12	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage	9
11	15/03/2027	20/03/2027	Stage	11	10	Stage	13	9	Stage	12	Stage	Stage
12	22/03/2027	27/03/2027	12	Stage	Stage	Stage	14	Stage	Stage	Stage	14	Stage
13	29/03/2027	03/04/2027	Stage	12 (4)	11 (4)	13 (4)	Stage	Stage	9 (4)	Stage	Stage	Stage
14	05/04/2027	10/04/2027	13	Stage	Stage	14	15	Stage	10	13	15	Stage
15	12/04/2027	17/04/2027	14	Stage	12	Stage	16	10	Stage	14	Stage	10
16	19/04/2027	24/04/2027	Vacances	Vacances	Vacances	Vacances	Vacances	Vacances	Vacances	Vacances	Stage	Stage
17	26/04/2027	01/05/2027	Stage	13	Stage	15	Stage	Stage	Stage	Stage	16	Stage
18	03/05/2027	08/05/2027	15 (3)	Stage	13 (3)	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage	17 (3)	Stage
19	10/05/2027	15/05/2027	Stage	14	Stage	16	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage
20	17/05/2027	22/05/2027	16 (4)	Stage	Stage	17 (4)	17 (4)	11 (4)	11(4)	15 (4)	Stage	11 (4)
21	24/05/2027	29/05/2027	Stage	15	14	Stage	18	Stage	12	16	18	Stage
22	31/05/2027	05/06/2027	Stage	Stage	Stage	Stage	19	Stage	Stage	Stage	19	Stage
23	07/06/2027	12/06/2027	Stage	16	15	18	Stage	Stage	13	17	20	Stage
24	14/06/2027	19/06/2027	17	Stage	16	Stage	Stage	12	Stage	Stage	Stage	12
25	21/06/2027	26/06/2027	Stage	17 (3)	Stage	19	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage
26	28/06/2027	03/07/2027	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage	X	Stage
27	05/07/2027	10/07/2027	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage	X	X	Stage
28	12/07/2027	17/07/2027	Stage	X	X	Stage	X	Stage	X	X	X	Stage
29	19/07/2027	24/07/2027	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Stage
30	26/07/2027	31/07/2027	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Stage

Exemple d'un planning hebdomadaire

Semaine : 41 - Salle : CAPA

Semaine du Lundi 05 Octobre 2026 au Vendredi 09 Octobre 2026

	08 h	09 h	10 h	11 h	12 h	13 h	14 h	15 h	16 h	17 h	18 h
Lundi <i>05 Octobre</i>				Tx d'entertien. HDES <i>10h15-11h15</i>	Tx d'entertien. HDES <i>11h15-12h15</i>		Tx d'entertien. HDES <i>13h30-14h30</i>	Tx d'entertien. HDES <i>14h30-15h30</i>	Tx d'entertien de l'atelier . HDES <i>15h45-17h30</i>		
Mardi <i>06 Octobre</i>	Hippologie g. MD <i>08h00-09h00</i>	Hippologie g. MD <i>09h00-10h00</i>		Hippologie sp. MD <i>10h15-11h15</i>	Hippologie sp. MD <i>11h15-12h15</i>		Travaux de m. RS <i>13h30-14h30</i>	Travaux de m. RS <i>14h30-15h30</i>	Travaux de marechalerie RS <i>15h45-17h30</i>		
Mercredi <i>07 Octobre</i>	Travaux de mare. PM <i>08h00-09h00</i>	Travaux de mare. PM <i>09h00-10h00</i>		Travaux de mare. PM <i>10h15-11h15</i>	Travaux de mare. PM <i>11h15-12h15</i>		Travaux de m. PM <i>13h30-14h30</i>	Travaux de m. PM <i>14h30-15h30</i>	Travaux de marechalerie PM <i>15h45-17h30</i>		
	Maths ML <i>08h00-09h00</i>	Maths ML <i>09h00-10h00</i>		EPS VM <i>10h15-11h15</i>	EPS VM <i>11h15-12h15</i>						
Jeudi <i>08 Octobre</i>	Travaux de m. PM <i>08h00-09h00</i>	Travaux de m. PM <i>09h00-10h00</i>		Travaux de m. PM <i>10h15-11h15</i>	Travaux de m. PM <i>11h15-12h15</i>		Travaux de m. PM <i>13h30-14h30</i>	Travaux de m. PM <i>14h30-15h30</i>	Travaux de marechalerie PM <i>15h45-17h30</i>		
Vendredi <i>09 Octobre</i>	Travaux de m. RS <i>08h00-09h00</i>	Travaux de m. RS <i>09h00-10h00</i>		Travaux de m. RS <i>10h15-11h15</i>	Travaux de m. RS <i>11h15-12h15</i>		Informatique MP <i>13h30-14h30</i>	Informatique MP <i>14h30-15h30</i>			

Organisme certificateur : Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire

RNCP 38388

• Date de publication de la fiche : 18/12/2023

• Date d'échéance de l'enregistrement : 31/12/2028

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

- 3^e
- CAP, BAC ou plus
- Réaliser un stage en entreprise avant l'entrée en formation

Possibilité
apprentissage

OBJECTIFS

Connaitre l'anatomie du cheval et la biomécanique

Apprendre à forger

Apprendre à ferrer

Apprendre à parer

MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

- Entretien individuel afin de vérifier la motivation et le projet professionnel du candidat
- Adhésion à l'association (100€ / an)
- Inscription sur Affelnet pour les élèves de 3^e
- Inscriptions selon les règles spécifiques à chaque statut
- Les candidats sont reçus tout au long de l'année

Frais de formation pris
en charge par l'OPCO
pour les apprentis

TARIFS 2027 / 2028

Frais de formation : 1 223 € + forge : 585 €

Frais de pension (statut interne) : 943 €

La pension pour les apprentis est de 135€/semaine en interne et
75€/semaine en demi-pension.

ACCESSIBILITÉ ET HANDICAP

- Bâtiments aux normes d'accessibilités aux personnes à mobilité réduite
- Accessibilité à la formation : nous consulter pour étudier avec notre référent handicap la faisabilité selon le handicap

FORM

INDICATEURS 2026

- Taux de réussite : 100 %
- Taux de poursuite : 100 %
- Taux de rupture de contrat : 0 %
- Taux de rupture de formation : 38.46%

- Taux de satisfaction:

*Apprenants : 82.17 %

*Entreprise : 80.65 %

*Famille : 76.32 %

VALEUR
AJOUTÉE : 1.04



MFR DE SALIGNY SUR ROUDON

178, route de Monétay - 03470 SALIGNY SUR ROUDON

TEL 04 70 42 22 76 - mfr.saligny@mfr.asso.fr - www.mfrsaligny.fr

CAPa Maréchal Ferrant



MÉTHODES MOBILISÉES

- Pédagogie de l'alternance spécifique aux MFR et reposant sur le milieu socio-professionnel
- Accompagnement social, scolaire et professionnel individualisé

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Contrôle en cours de formation
- Épreuves terminales
- Possibilité de valider un ou des blocs de compétences en fonction du niveau d'entrée (ex : dispense des modules généraux pour les apprenants de niveau 4)

DURÉE

- CAPa 1 : 12 semaines en formation / 28 semaines en stage
- CAPa 2 : 13 semaines en formation / 27 semaines de stage

DÉBOUCHES ET PASSERELLES

- Poursuite d'étude vers un BTM en maréchalerie
- Campagnonnage
- Salariat
- Installation



CONTENU DE LA FORMATION

875 h en enseignement sur 2 ans

UN ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

MG1 : Agir dans des situations de la vie sociale

MG2 : Mettre en œuvre des démarches contribuant à la construction personnelle

MG3 : Interagir avec son environnement social

UN ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

MP1 : Insertion du salarié dans l'entreprise

MP2 : Organiser l'atelier de maréchalerie

MP3 : Techniques professionnelles

MP4 : Travaux de maréchalerie

MIP : Module d'Initiative Professionnelle

Evaluations en CAPa Maréchal-ferrant

EVALUATION 1 ^{ère} année		
FORGE	Fer antérieur étampé 20x8 Fer postérieur étampé 20x8 Approche rainures et pinçons Tournure imposée	<i>PRATIQUE</i>
FERRAGE	Déferrage, parage, taille des fers et des clous, river et approche brochage	<i>PRATIQUE</i>
PRESENTATION	Anatomie du cheval et allures Robe, race, sexe Approche des aplombs	<i>ORAL</i>
THEORIE	Hippologie générale et spécifique	<i>ECRIT/ORAL</i>
EVALUATION 2 ^{ème} année		
FORGE	1 fer antérieur étampé 20x8 1 fer postérieur étampé 20x8	<i>PRATIQUE</i>
FERRAGE	Ferrage courant de 2 pieds	<i>PRATIQUE</i>
BASES SCIENTIFIQUES	Hippologie générale et spécifique	<i>ECRIT</i>
FERRAGE	CAPa BLANC : Mise en situation professionnel Travail en autonomie	<i>PRATIQUE</i>

EXAMEN TERMINAL PRATIQUE : Ferrage

Matières générales étudiés : Monde actuel, Anglais, Mathématiques

Règlementation stage

Un stagiaire qui effectue plus de 12 semaines de stages dans la même entreprise doit être gratifié.

(<https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F32131>)

Deux solutions :

- le maître de stage est d'accord : l'élève a la possibilité d'avoir un seul maître de stage par an
- le maître de stage ne peut pas financer : dans ce cas, l'élève devra avoir 2 maîtres de stage.

Un contrat d'apprentissage

Un apprenti est un salarié à part entière. Il/elle est embauché(e) avec contrat de travail à durée déterminée (CDD) jusqu'à la fin de sa formation.

Sa rémunération dépend de :

- ✓ **L'année contractuelle** (année d'exécution du contrat),
- ✓ La **tranche d'âge** de l'apprenti(e) au moment de l'embauche, et **l'évolution** dans le temps, le cas échéant l'évolution dans le **cycle de formation** suivie.



La durée

Au plus tôt => Un contrat d'apprentissage peut démarrer 3 mois avant le début de formation ou 3 mois après.

Au plus tard => finir 2 mois après la fin des examens

Le profil

- Jeune de **16 à 29** ans révolu
- **15 ans** =>justifier avoir accompli fin de cycle de 3^e/ avoir 15 ans =>le 31/12/n
- Jeune de **29 à 35 ans sous conditions**
- **Sans limite d'âge** :
 - Travailleurs handicapés,
 - Personnes ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant l'obtention d'un diplôme,
- Sportif de haut niveau.

Rémunération et aides pour l'Apprenti

Au 01/06/2026

Contrat d'Apprentissage	15-17 ans	18-20 ans	21-25 ans*	26 ans & plus*
1re année de formation	27%	43%	53%	100%
	504,10 €	802,82 €	989,52 €	1 867,02 €
2è année de formation	39%	51%	61%	
	728,14 €	952,18 €	1 138,88 €	
3è année de formation	55%	67%	78%	
	1 026,86 €	1 250,90 €	1 456,28 €	

Pour le secteur agricole, les pourcentages sont différents pour la tranche 18 - 20ans

1re année de formation	50%
	933,51 €
2è année de formation	57%
	1 064,21 €
3è année de formation	67%
	1 250,90 €

IDCC • 7024, 7025, 7018, 1659

Des minima de rémunération plus élevés peuvent être prévus par la convention collective appliquée ou par accord des parties.

- Si le salaire de l'apprenti est inférieur ou égal à 50 % du SMIC, alors aucune cotisation sociale n'est prélevée sur sa rémunération. Cela lui permet de percevoir l'intégralité de son salaire brut en net.
- Si le salaire de l'apprenti dépasse 50 % du SMIC, alors seule la part excédentaire est soumise aux cotisations sociales. Concrètement, cela signifie que jusqu'à 50 % du SMIC, l'apprenti bénéficie d'une exonération totale des cotisations. Au-delà de ce seuil, les cotisations sociales s'appliquent sur la partie supplémentaire.
- Les majorations liées à l'âge sont appliquées à partir du 1er jour du mois qui suit le jour où l'apprenti atteint 18, 21 ou 26 ans.

Vos contacts à la MFR :

Hervé DUPONT ou Vanessa DANGLARD ☎ 04 70 42 22 76
mfr.saligny@mfr.asso.fr

Les Atouts

- Bénéficier d'une petite structure familiale où l'on peut solliciter les formateurs présents de 8h à 21h.
- Intégrer une classe à petit effectif.
- Recevoir une formation qui accompagne le jeune dans son projet professionnel.
- Accompagner la formation du jeune
 - Mise en place d'une charte qualité
 - Evaluations de positionnement
 - en 1^{re} année
 - et en 2^e année
 - ainsi qu'un examen blanc.
- Participer à des foires ou salons pour des démonstrations de forge.
- Participer à des concours d'apprentis sur d'autres établissements.
- Accéder au Pass Région : réductions sur la culture (place de ciné, concerts), les abonnements sportifs, les manuels scolaires, **les 1^{ers} équipements professionnels**, les formations aux premiers secours ou encore une aide aux financements de votre permis de conduire et BAFA
- Pour les stagiaires une aide au 1^{er} équipement de 500 €
- Une aide au financement du permis de conduire par le conseil Régional.

178, route de Monétay
03470 SALIGNY SUR ROUDON
04 70 42 22 76 - mfr.saligny@mfr.asso.fr
 www.mfrsaligny.fr 

